

## PRÉSENTATION

La Ligue de l'enseignement, mouvement d'éducation populaire, favorise le développement de la citoyenneté chez les jeunes et ce, dès le plus jeune âge. Dans tous les stages de la Ligue de l'enseignement de Normandie, le **projet éducatif** et pédagogique porte et fait **vivre les valeurs** qui fondent notre **mouvement d'éducation populaire**.

Passer son **BAFA** (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), c'est pour le stagiaire, un moyen de s'engager.

Au sein des formations de la **Ligue de l'enseignement** nous promouvons des **pédagogies** et des **méthodes** visant à impliquer le stagiaire afin que ce dernier **co-construise ses savoirs, savoir-faire et savoir être**. Pour le stagiaire, c'est une démarche vers une prise de responsabilité, une inscription dans un parcours éducatif et pour les plus jeunes, une transmission entre l'adolescence et l'âge adulte.

Avec la formule « BAFA PACK », nous souhaitons :

- Inscrire le stagiaire dans une **démarche de formation globale** (stage de formation générale, stage pratique et stage d'approfondissement).
- Promouvoir les **stages en internat**.
- Faciliter **l'accessibilité financière** à la formation BAFA.

## ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

En proposant le dispositif BAFA Pack, la **Ligue de l'enseignement de Normandie** s'engage à :

- Proposer aux stagiaires la possibilité d'effectuer, sur une **période de 14 jours minimum**, son stage pratique, au sein d'une structure de loisirs ou d'un séjour de vacances, **organisé par la Ligue de l'enseignement**. Cette proposition sera actée, **dans la limite de 30 places par année scolaire**, par la direction du stage au vue de l'investissement du stagiaire dans la formation et du respect du cadre posé par le projet pédagogique et cette présente charte.
- Cette proposition est faite en fonction des **contraintes réglementaires** et des **besoins des structures sur les 18 mois (souvent sur une période de vacances)** suivant le stage de formation générale.
- Pour ces mêmes contraintes, pour les stages de formation ayant lieu **en printemps et juin**, la Ligue ne peut s'engager à proposer un stage en accueil de loisirs sans hébergement pour l'été suivant.
- Les dates proposées par la Ligue de l'enseignement ne sont **ni modifiables, ni négociables**.
- En cas de refus de la proposition, il n'en sera pas fait d'autre.
- Un stage peut faire l'objet d'une non-validation en fonction de l'évaluation de la direction du séjour. Dans ce cas, la Ligue de l'enseignement pourra (selon les motifs de la non-validation) accompagner le stagiaire vers un nouveau stage pratique.
- Proposer aux stagiaires en formation, sur le **montant du stage de perfectionnement** une réduction de **100 €**. Cette formule est applicable seulement si les deux stages ont lieu internat
- Proposer des **places prioritaires** sur les stages de **perfectionnement**.
- Proposer un temps formel pendant le stage de formation générale d'informations complémentaires sur le dispositif BAFA Pack.

En s'inscrivant dans le dispositif BAFA Pack, **le/la stagiaire** s'engage à :

- Faire les **deux sessions** de formation au sein de la Ligue de l'enseignement de Normandie.
- Faire les **deux sessions** de formation, en **internat**.
- Faire **son stage pratique** dans une structure de loisirs ou un séjour de vacances organisé par **la Ligue de l'enseignement de Normandie**.
- **Répondre rapidement** aux sollicitations de la Ligue de l'enseignement quant à la **proposition de stage pratique**.